

# RESPONSABLE RSE

Qualité, affaires réglementaires et conformité, environnement et développement durable, il a pour mission principale de mettre en œuvre et de gérer les pratiques responsables et durables au sein de l'entreprise pharmaceutique

## LES MISSIONS

- ▶ Gestion des projets RSE : Développer des projets et des stratégies pour intégrer les principes de durabilité
- ▶ Optimisation des ressources : Travailler à la réduction de l'empreinte écologique de l'entreprise (réduction des déchets, de la consommation d'eau, d'énergie, etc.).
- ▶ Reporting et communication : Rendre compte des actions RSE à la direction et aux parties prenantes.
- ▶ Sensibilisation interne : Former et sensibiliser les employés aux bonnes pratiques environnementales et sociales au sein de l'entreprise.
- ▶ Suivi des risques et des opportunités : Identifier les risques liés à l'environnement, à la société et à la gouvernance (ESG) et mettre en place des stratégies pour y répondre.

## LE CURSUS

**6e Année** : Masters en gestion de l'environnement, en management de la qualité, ou RSE



*N'hésite pas à consulter le Guide des Masters de l'ANEPF*

## PROFIL TYPE

- Convictions pour les sujets de RSE
- Curiosité scientifique

## PERSPECTIVES DE CARRIÈRE



**5 ans** : Coordinateur développement durable

**10 ans** : Directeur, consultant RSE

**20 ans** : Directeur du DD ou chief sustainability Officer



## LIEUX D'ACTIVITÉ ET INTERNATIONAL

- Industries de santé, ONG, cabinets de conseil spécialisés en RSE, ou organismes de régulation
- A l'échelle mondiale, les entreprises sont de plus en plus jugées sur leurs engagements environnementaux.



**Greta Thunberg** incarne une vision engagée, fondée sur la vérité scientifique et l'éthique.



## SALAIRE

- Débutant : 40 000 - 55 000€
- Confirmé : 70 000€ et plus



## LES RELATIONS INTERPROFESSIONNELLES

- Collaboration avec les départements production, qualité, juridique, RH, marketing et R&D.
- Collaboration avec des partenaires externes : les autorités, les ONG, les fournisseurs et d'autres parties prenantes.